



Délibération du Conseil d'administration

Séance du 4 avril 2024

Présents MM. Jean-Paul PAVILLON, Philippe LABORDERIE et Mmes Edith CHOUTEAU, Danielle LANGLOIS, représentants le conseil municipal.
Mmes Chantal SCHWARTZ, Marie-Chantal GUILLOT, Martine SCOTTO DI VETTIMO et M. Paul ABLINE, représentants les associations.

Absentes excusées ayant donné pouvoir

Mme Corinne PICARD
Mme Monique LE BIHAN

Mme Edith CHOUTEAU
M. Philippe LABORDERIE

Absents excusés

M. Gérald BOUSSICAULT
Mme Christine CORBILLON
Mme Christelle TREHET-COLLET

Assistaient également

Mme Marion POISSONNEAU, directrice du CCAS,
Mme Myriam PASQUETTE, directrice générale des services, Ville des Ponts-de-Cé,
M. Laurent NOUHAUD, responsable de pôles,
Mme Sandra MARCELLOT, responsable du pôle hébergement et prévention du vieillissement.

Convocation adressée le 22 mars 2024, CASF, article R123-16

POINT N°10 – PERSONNEL – TABLEAU DES EMPLOIS BUDGÉTAIRES AU 1ER AVRIL 2024

Madame Edith CHOUTEAU, Vice-Présidente, expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L 2121-29, L 2323-1, R 2313-3,

Vu l'Article L.313-1 du code général de la fonction publique,

Le Conseil d'administration est invité à décider :

- d'approuver le tableau des emplois budgétaires au 1^{er} avril 2024, présenté ci-dessous.

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS									C1
ETAT DU PERSONNEL AU							01/04/24		
C1 - ETAT DU PERSONNEL AU							01/04/24		
GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EMPLOIS BUDGETAIRES			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS				
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL		
FILIERE ADMINISTRATIVE									
Attaché territorial	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00		
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00		3,00		
Adjoint administratif	C	3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00		
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE		8,00	0,00	8,00	5,00	3,00	8,00		
FILIERE ANIMATION									
Adjoint principal d'animation 2ème classe	C	0,00	0,60	0,60	0,60		0,60		
TOTAL FILIERE ANIMATION		0,00	0,60	0,60	0,60	0,00	0,60		
FILIERE TECHNIQUE									
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	1,00		1,00	0,80		0,80		
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	4,00		4,00	4,00		4,00		
Adjoint technique	C	3,00		3,00	3,00		3,00		
TOTAL FILIERE TECHNIQUE		8,00	0,00	8,00	7,80	0,00	7,80		
FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE									
Conseiller supérieur socio-éducatif	A	1,00		1,00	1,00		1,00		
Assistant socio-éducatif	A	1,00		1,00	1,00		1,00		
Agent social principal de 1ère classe	C	4,00	1,70	5,70	5,70		5,70		
Agent social principal de 2ème classe	C	0,00	3,49	3,49	3,49		3,49		
Agent social	C	2,00	11,14	13,14	9,79	3,35	13,14		
TOTAL FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE		8,00	16,33	24,33	20,98	3,35	24,33		
TOTAL		24,00	16,93	40,93	34,38	6,35	40,73		

Après en avoir délibéré, le conseil approuve cette proposition à l'unanimité.

Le Président,

Jean-Paul PAVILLON



CCAS LES PONTS-DE-CÉ

Accusé de réception en préfecture
049-264901976-20240404-AS-24-04-04-10-DE
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024